

Bulletin municipal

Le Moustoir

Côtes d'Armor
Poher Communauté



Ecole
du Tilleul

■ DÉCEMBRE 2024

Le mot du Maire



2023, une fin d'année difficile, CIARAN est passée par là !

Jusqu'à 15 jours de coupure d'électricité pour certains administrés, un paysage modifié sur notre commune et beaucoup de travail à effectuer pour effacer au maximum les stigmates de la tempête.

Je tiens à remercier les nombreux bénévoles, les agriculteurs, qui nous ont aidés à déblayer les routes.

Les services d'Enedis et d'Orange ont également fait preuve d'efficacité afin que chacun récupère courant et téléphone dans les meilleurs délais possibles.

2023 aura été aussi le démarrage des nouveaux projets :

- Le Hameau de Kan Ar Lan,
- Le Pumptrack

La réception de ces travaux est prévue courant mars.

Notre commune attire : 10 maisons sont en cours de construction (8 à Park an Heol, 1 au bourg et 1 à Leinhon).

Pour 2024 nous continuerons le remplacement des lampadaires, l'enfouissement des lignes électriques de

Kerantré et du Bas-Leinhon, et nous entamerons une étude pour la rénovation énergétique de l'école.

En ce qui concerne les ordures ménagères, c'est un grand changement qui vous attend avec l'arrivée des containers individuels et la mise en place de la redevance incitative. Sur le papier c'est certainement une bonne idée, mais d'un point de vue financier, elle va engendrer une augmentation plus que substantielle !!! Ainsi pour un bac de 120 L, le coût facturé s'élèvera à 236€ et pour un bac de 240 L à 364€ et ceci pour 13 ramassages dans l'année...

Lors du conseil communautaire du 9 novembre 2023, notre commune a voté contre ces tarifs, les jugeant beaucoup trop excessifs. Il semblerait qu'une réunion soit organisée début d'année dans chaque commune afin que les administrés puissent faire part de leurs questionnements, doléances... Nous vous tiendrons informés.

Je souhaitais terminer en vous souhaitant, à vous et vos proches, une belle et heureuse année 2024.

Cédric LE MOROUX
Maire



LE MOUSTOIR

Horaires d'ouverture de la Mairie

Du Lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-17h00

Tél. 02 98 93 08 47 - Mail : contact@lemoustoir22.fr

Site : www.lemoustoir22.fr



Budgets

Budget commune

I - Dépenses

- Remboursement d'emprunt : 23.998 €
- Achat de terrain : 2.934
- Branchement Enedis Ecole : 3.129 €
- Matériels :
 - Jeux école : 404 €
 - Table salle des fêtes : 422 €
 - Cantine : frigo, plaque inox, robot : 4.751 €
- Pumptrack : 91.207 €
- Voirie 2023 :
 - Travaux rond point presbytère : 23.760
 - Point à temps : 11.524
 - Epareuse et élagage : 13.376 €
- Section de fonctionnement : 491.750 €

II - Recettes

- Fonctionnement : 579.938 €
- Investissement : 54.972 €
- Budget assainissement :
 - Dépenses investissement : 8.860 € (remboursement emprunt)
 - Dépenses de fonctionnement : 7.147 € (remboursement intérêts, maintenance...)
 - Recettes : 11.400 € (redevances)
- Budget Park An Heol
 - Recettes : 11.067 €
- Budget Kan Ar Lan
 - Dépenses : 18796 € (études)
 - Subvention «contrat de territoire» versée par le département : 68972 €

URBANISME

- 5 Permis ont été déposés : maison individuelle, réhabilitation de maison, ombrière photovoltaïque
- 10 DP : la majorité pour la pose de panneaux photovoltaïques
- 25 CU : majoritairement pour la vente de maisons

Bâtiments communaux

Les peintures de l'ancienne mairie ont été refaites.
Rafraîchissement des grilles de l'école (bénévolat)

L'équipe municipale veille à développer "le bien vivre en milieu rural" au cœur de notre commune.

État civil

Naissances

- Neylan COLLIOT le 10 mai
- Malo DUBOIS le 21 août

Décès

- Alfred TOUZÉ le 24 février
- Pascal ALLANO le 22 septembre
- Hubert INGOAT le 1^{er} novembre

Mariage

- Jimmy POUILLY et Laure LAPOUGE le 22 avril

Tarifs de location

A compter du 1^{er} janvier 2024 les tarifs sont modifiés comme suit :

- 170 € le week-end pour les Moustoiriens
- 370 € le week-end pour les extérieurs
- Pour les associations 82 € la journée 184 € les deux jours
- Caution : 100 € pour le ménage - 600 € pour le matériel
- Chauffage : 60 € le week-end en fonction de la saison.

Pumptrack

Un Pumptrack au Moustoir ?

...De belles subventions peuvent être allouées pour les équipements sportifs de proximité, des dotations pour des équipements en territoires ruraux, la communauté de communes aurait un service supplémentaire... Nous tentons notre chance.

Le projet est soutenu : nous obtenons 72% de subventions et ne laissons pas passer l'opportunité.

C'est parti pour la mise en œuvre.

Entretien avec Jérôme et Loïc de l'entreprise « Jo SIMON » chargée de la mise en œuvre du Pumptrack.

Vous êtes spécialistes de l'aménagement paysager ?

Nous faisons beaucoup de marchés publics : des créations, de la maçonnerie paysagère et intervenons peu chez les particuliers.

Quelle est la part des dispositifs sportifs ?

C'est une petite partie. A peine 10 % : on fait essentiellement de l'entretien de terrains enherbés. (pas de synthétiques ni hybrides). Le coût de l'énergie augmentant, les communes font moins d'entretien.



Depuis début septembre, nous avons affaire à un drôle de terrassement ! Quand on vous regarde faire, on a l'impression que vous remuez le sable d'un côté, pour le mettre ensuite de l'autre...

C'est sûr, les gens doivent se dire qu'on passe notre journée à déplacer des cailloux. C'est ce qu'on fait ! On est obligés d'entasser pour pouvoir creuser dedans après, sinon, ça ne tient pas... La mise en place se fait par couches de 20 cm maximum. Ensuite, une fois que c'est modelé, on fige la forme avec une plaque vibrante.

La zone n'est pas grande...le dernier tas aura été déplacé 4, voire 5 fois !

Quelle quantité de cailloux !

1000 tonnes...

Le sable doit être arrosé pour durcir, sinon, les formes ne tiennent pas. C'est le problème en été.

Après pour l'enrobé, c'est l'inverse. Il ne faut pas qu'il pleuve. Quand il fait chaud, ils font ce qu'ils veulent.

Fin septembre : achèvement de la mise en forme...ça aura pris un mois.

Étapes suivantes : les pavés, l'engazonnement...et enfin l'enrobé. Les aléas de la météo ont reporté cette dernière étape. Nous espérons avoir de belles journées au printemps pour l'achèvement des travaux.

Comment faites-vous les calculs de pentes ?

La société USE fait les plans, nous on applique. On a un gabarit qu'on utilise sur un rayon et qui donne la forme. Ensuite, on harmonise les arrondis à l'œil. On veille à la bonne évacuation de l'eau via le réseau installé au préalable ; on règle les pentes au fond.

Il y a un dégrossis à la machine et beaucoup de travail à la main. Il faut chercher les meilleures formes possibles dès le départ... devoir refaire serait très compliqué.

Vous faites des Pumtracks depuis combien de temps ?

Nous avons fait le premier à Ploudaniel (où siège notre société) il y a cinq ans. Nous en faisons de trois à quatre par an... Cette année, nous en avons fait huit !

Qu'est-ce qui fait qu'un Pumtrack vieillit bien ou pas ?

La nature des cailloux, le compactage, les enrobés qui doivent être faits dans de bonnes conditions. Ensuite bien sûr, le respect du site. Ce n'est pas prévu pour des motos ! L'idéal serait d'avoir une voie douce pour que les jeunes puissent y venir en toute sécurité.

A chacun ses prouesses. En cette année de JO, petits et grands, adeptes de VTT, descente, BMX, trottinettes, skateboard, rollers : profitez-en !

Cette structure est également adaptée aux exercices d'équilibre, au maintien des capacités motrices, à la rééducation.

Enfin, si vous envisagez un séjour aux sports d'hiver, le renforcement musculaire obtenu



sur le pumtrack sera une bonne préparation physique.

La bienveillance entre usagers en fera un lieu de beaux moments partagés.

Priorisez ce lieu aux routes pour les plaisirs de la glisse.

Nous avons choisi le plus petit modèle proposé. Il est adapté au lieu d'implantation et limite le reste à charge aux possibilités

financières de notre commune.

L'apport, par la commune, de terre végétale autour du Pumtrack intègre ce nouvel équipement dans le site. L'entrée se fera à l'arrière de la vieille cantine, par le city park.

La municipalité remercie l'Etat pour ses contributions significatives dans ce projet. (DETR + agence du sport) ainsi que Poher Communauté. Ces cofinancements ont réduit à 28 % la charge financière de la commune.

Hameau de Kan ar Lan

Les travaux de notre nouveau lotissement ont commencé. Ceux-ci sont assurés essentiellement par des entreprises locales (Julien Zanchi ; LE BIHAN, Breizh Arborescence). Ils s'achèveront mi-février.

Les 16 lots sont d'ores et déjà disponibles à la vente (renseignements en mairie).



Personnel communal : présentation de Uwe Renard SCHNEIDER



Uwe Renard Schneider a rejoint les cuisines de la cantine scolaire en septembre 2022, il a été titularisé en juin 2023. Formé à la cuisine dès son plus jeune âge, il exerce en Allemagne, son pays de naissance, puis en centre Bretagne où il s'installe en 2016 avec son épouse.

Côté passion, notre allemand au grand cœur a adopté plusieurs animaux maltraités, des oies, poules, ânes... qui profitent des quelques restes alimentaires de la cantine !

Des plats réalisés en frais... si possible.

Le mardi, il récupère sa commande de légumes locaux, le plus souvent Bio chez "les maraîchers du bourg" à Trébrivan. Les fruits proviennent de chez la grossiste Marie Laure MORVAN de Carhaix. Et pour la viande, même logique : Uwe utilise le plus de frais possible.

Pour des questions d'organisation, il doit parfois se résoudre à employer quelques produits surgelés (20%).

La cuisine comme outil pédagogique et facteur de bien être :

Impliqué dans les projets pédagogiques, Uwe proposera, au fil des apprentissages, un plat par continent étudié en

classe (plat de la couleur d'un anneau olympique de l'entrée au dessert). Il projette de faire du pain au levain... "La levure, ce n'est pas bon ; le levain est meilleur pour la santé". Il varie les saveurs dans un souci éducatif : épeautre, seigle, betterave, courgette... Autant de pains qui accompagneront les plats accommodés au goût des enfants : "les blettes mariées aux pommes...c'est mangé !" Les légumes, il sait les présenter aux enfants, les assaisonner. Il propose tous les ans des repas spéciaux : nouvel an chinois, Saint Patrick, repas inversé ou l'on sert le dessert en premier. A Noël, les enfants peuvent choisir leur menu.

« l'ingrédient le plus important en cuisine c'est l'amour, ça ne coûte rien et ça marche toujours »

Il en sait quelque chose ce passionné qui sait ravir les plus jeunes papilles de la commune. En témoignent les nombreux dessins de remerciements punaisés en cuisine et sur les murs de la cantine!



■ Chapelle Sainte-Barbe

Pourtant située à quelques encablures du bourg, la chapelle Sainte-Barbe reste peu connue.

Si la récente création de circuits de randonnée passant à proximité directe de l'édifice a contribué à mieux le faire connaître, le site, gâché par des bâtiments en ruine,

méritait d'être aménagé.

C'est pourquoi, la commune a, l'an passé, acquis, au prix symbolique d'un euro le mètre carré, les parcelles sur lesquelles étaient sis les bâtiments. Puis cet été, le conseil municipal a mandaté la SARL Le Bihan pour la démolition des

bâtiments, le nivellement et la végétalisation du terrain.

Le site s'en trouve métamorphosé. La chapelle n'est plus dissimulée et s'offre très tôt au regard du visiteur en approche. A découvrir ou redécouvrir au cours d'une promenade.



avant après

■ Participation monument "mers el kebir"

Un monument en hommage aux marins de Mers-el-Kébir

En juillet 1940, quelques jours seulement après l'étrange défaite et la signature de l'armistice, 1 297 marins dont près de 700 bretons périssent en baie de Mers-el-Kébir (Algérie).

Du 3 au 7 juillet, les autorités britanniques craignant de voir tomber les bâtiments français aux mains de l'Allemagne nazie ordonnent à la Royal Navy de torpiller la flotte française. L'opération "catapult" est lancée.

Le bilan est lourd. Le cuirassé Bretagne explose et coule entraînant 997 marins à la mort tandis que Le Provence et Le Dunkerque s'échouent.



Parmi les nombreux disparus, un moustoirien, le matelot canonier François LE DU, à bord du cuirassé Dunkerque.

Les victimes reposent au cimetière de Mers-el-Kébir. Profané en 2004, ce dernier a été partiellement reconstruit par la France. Si quelques monuments ont été érigés pour perpétuer le souvenir de

cette tragédie, aucun mémorial de grande envergure n'a jusqu'ici vu le jour.

Très mobilisée, l'association Les Marins de Mers-el-Kébir a obtenu de la ville de Brest la mise à disposition d'un site qui accueillera le monument. Sollicitée, la municipalité a fait le choix de contribuer à ce projet compte tenu du grand nombre de bretons et centre-bretons ayant vécu le drame de Mers-el-Kébir. Le Conseil municipal a attribué une subvention de 300 euros à l'association, laquelle doit réunir plus de 150 000 euros pour mener à bien son projet.

N'oublions pas les marins morts au large d'Oran, loin de leur Bretagne maternelle.

Les activités sur la commune

Nos associations vous transmettent quelques photos de l'année.



Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques : AAPMA. "Il y a de quoi faire !"



"La belle équipe du Club intergénérationnel"



Chasse à l'oeuf - "En avant les petits gourmands"



"Au Poher Le Vent Tourne : l'association de sortie au beau village de Poul-Fetan".



Les anciens combattants : "Pour que les jeunes générations se souviennent encore".



"Le comité du hangar peaufine la déco avant de lancer les festivités".



*Comité des fêtes
Feu d'artifices
"plein les mirettes".*



*Amicale Laïque
"...un bonbon ou un sort ! Le choix est vite fait..."*



*"200 coureurs ont pris part aux épreuves sur le circuit de Leinhon : un record pour la 11^{ème} édition".
2 autres courses sont passées à Le Moustoir cette année : la KBE et Paris-Brest-Paris à laquelle a participé Philippe GROSJEAN de Stang Ar Vran.*

Reprise des activités sportives

À compter du 9 janvier :

- Gym douce de 15h45-17h00 le mardi
- Cap sport 17h-18h00 le mardi

Renseignements en Mairie



*Tout le monde dans la ronde pour ce premier jour de l'été...
Marcelle, notre doyenne, donne le rythme.*

■ Année scolaire 2023/2024

■ Les élèves de l'école sont répartis en 3 classes :

- Classe maternelle avec Méline Fer
 - CP - CE2 avec Marie Génin
 - CE1 - CM1-CM2 avec Armelle Chevallier
- ATSEM + garderie : Rachel Le Du et Marine Le Tétour
- AESH : Sylviane Caillebot
- Responsable de restaurant scolaire : Uwe Schneider

Depuis la rentrée, les CM ont déjà eu la chance d'aller visiter la carrière Imerys à Glomel et ont participé avec les CE1 au festival du cross à Carhaix.



■ Temps forts de l'année 2022-2023 :

L'année scolaire dernière a été ponctuée de différentes activités en lien avec les apprentissages.

Tous les élèves ont ainsi pu visiter l'entreprise locale Pressi-mobile et y amener les pommes récoltées par les familles au profit de l'amicale laïque.

Dans le cadre de l'éducation musicale, les élèves ont eu la chance de pouvoir assister à un concert de l'école de musique du Poher et de profiter d'une journée au centre

de découverte du son à Cavan. Les plus grands ont aussi participé à un opéra et se sont produits sur la scène de l'espace Glenmor à Carhaix.

Accompagnée d'un animateur de l'association Cicindèle, la classe de CP - CE1 a bénéficié d'ateliers de découverte de la nature tout au long de l'année.

Les cycles 3 ont appris à naviguer sur le plan d'eau de Maël-Carhaix dans le cadre d'un cycle « voile » dispensé par l'école de voile départementale.

Ils ont aussi suivi des séances encadrées afin d'apprendre à se déplacer à vélo en toute sécurité.

Une fois cet apprentissage validé, ils ont pu se rendre à Carhaix à vélo afin de rencontrer leurs futurs camarades de collège lors des olympiades organisées au stade Charles Pinson.

Pour finir l'année, tous les enfants ont participé à la réalisation de la fresque qui recouvre désormais le mur du fond de la cour. Cette peinture était l'aboutissement d'un projet de création sur plusieurs semaines.



■ Quelques uns des projets de l'année 2023-2024 :

Comme chaque année, toutes les classes vont participer au cycle "école et cinéma" et au festival court métrage.

Elles ont également bénéficié d'un cycle natation dès la rentrée.

Cette année, à l'occasion des Jeux olympiques de Paris 2024, le thème



commun de toutes les classes est « voyage autour du monde en lien avec les JO ».

Les élèves pourront ainsi découvrir différentes cultures de tous les continents.

Nous allons aussi « voyager » près de chez nous puisque régulièrement les classes des cycles 1 et 2 sortiront des murs de l'école pour profiter de notre belle nature lors de demies journées de classe à l'extérieur.

Afin de poursuivre la sensibilisation des élèves au développement durable, une animatrice interviendra dans les trois classes à plusieurs reprises au cours de l'année, ce, dans le cadre du programme Watty.

Toutes ces activités ne sont possibles que grâce au soutien et au financement de la municipalité et



de l'amicale laïque que nous remercions pour leur implication constante auprès de l'école.

Les informations sur la vie de l'école sont consultables sur le blog <https://ecolelemoustoir.toutemonecole.fr/>

Les parents des enfants nés en 2021 et 2022 et les parents nouvellement arrivés sur la commune sont invités à prendre contact directement avec l'école ou avec la mairie afin de prévoir la future inscription de leur enfant. Belle et heureuse année à tous.

La Directrice.



■ L'école du tilleul

Hoz, artiste peintre graffeur a mis en valeur le nom de notre école : "l'école du tilleul". C'est tout simplement un rameau de cette essence peint sur le mur qui souligne désormais sa localisation.

Le tilleul, symbole de liberté et de laïcité est aussi appelé arbre de la justice. *Puissent ces belles valeurs s'enraciner chez nos petits écoliers.*

L'inauguration du nouveau nom de l'école devrait avoir lieu au printemps. Nous sommes à la recherche de photos de l'école et de photos de classes, de sorties scolaires, de sa création à aujourd'hui... pour les exposer le jour de l'inauguration.

Si vous en avez en votre possession nous serions ravis que vous acceptiez de les partager.

Il est possible de les déposer à l'école ou en mairie. Elles vous seront bien évidemment restituées.

Journées bénévolat

Quelques travaux d'entretien ici, le portail de l'école à rafraîchir pour la rentrée, un peu de bûcheronnage dans le sentier de randonnée, les cours d'eau à nettoyer. Les journées de bénévolat ("bénévolus" qui signifie bonne volonté) sentent bon la solidarité, l'engagement civique. Cet esprit partagé de faire quelque chose pour les autres, se sentir utile, rassemble et génère une belle ambiance, une bonne énergie.

Cet esprit marque d'autant plus lorsque, à l'occasion de la tempête, tant de personnes se sont spontanément portées volontaires pour aider à dégager les voies publiques.

Pour nous tous qui en avons profité, nous tenons à les remercier. Un grand merci aussi aux paysans qui, souvent équipés de tracteurs, de tronçonneuses, sont d'une aide précieuse.



Recherche de logement pour l'installation d'une MAM

2022 : Nous avons le logement... mais pas d'assistantes maternelles.

Le logement que nous avons dédié à cet effet a été loué. A ce jour, nous nous trouvons dans la situation inverse. Deux assistantes maternelles se proposent d'offrir leurs services sur la commune... mais nous n'avons plus de local. Si vous disposez d'un local adapté inutilisé...

Trela

TRELA est un dispositif de sécurité, qui donnera l'alerte et diffusera des informations aux citoyens en cas d'Accident industriel, disparition d'une personne, alerte météo majeure sur zone, etc : le maire a la responsabilité d'alerter, d'informer et d'évacuer la population (Article 2212-5 du CGCT).

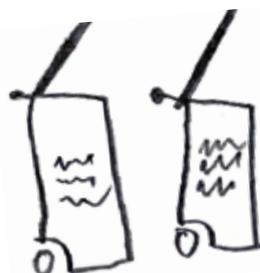
La mairie a souscrit au service TRELA via info.trela.fr afin de vous informer au plus vite. Il nous faut y entrer vos données (Tel, email, adresse).

Celles-ci demeurent strictement confidentielles (loi RGPD). Vous êtes ainsi prévenus personnellement en un temps record.

Cent dix foyers sont déjà inscrits. Mettez-vous en contact avec la mairie qui enregistrera vos données pour votre sécurité.

Cela fonctionne si la téléphonie n'est pas hors d'usage: cf tempête de novembre. Dans pareille situation, nous rappelons aux habitants de la commune que, si certains bâtiments communaux sont réalimentés avant leur domicile, ils peuvent demander à brancher leur congélateur, prendre une douche, etc.

L'équipe municipale a pris contact avec les personnes dans l'incapacité de se déplacer et a vérifié leurs besoins.



Rapport qualité d'eau : présentation des réseaux et rendements

Dans le cadre de la fourniture en eau potable, la commune est membre du Syndicat mixte d'adduction en eau potable du Kreiz Breizh Argoat (SMAEPKBA) qui compte 41 communes et 2 085 kilomètres de réseau.

Chaque année, le délégant qui a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la fourniture en eau (la SAUR pour le secteur dont dépend la commune), présente au comité syndical du SMAEPKBA un rapport sur le prix et la qualité de l'eau. Ce rapport est ensuite présenté au conseil municipal par le représentant de la commune au sein de cet organisme.

Dans la mesure où l'accès à la ressource en eau devient un enjeu majeur des politiques publiques, il nous apparaît important de fournir aux habitants quelques données quant à ce service.

Le SMAEPKBA regroupe 5 secteurs correspondant aux anciens syndicats.



En 2022, le secteur dit Centre-Bretagne/St-Nicolas-du-Pelem dont fait partie Le Moustoir c'est :

- 17 communes ;
- 887 kilomètres de réseau ;
- 7 201 abonnés ;
- 3 captages et 1 prise en retenue artificielle ;
- 992 590 m² facturés (+1,16 % par rapport à 2021) ;
- un rendement de réseau de 77 % (contre 79,2 % en 2021) pour 100 m³, 77 sont effectivement fournis au consommateur, 23 sont perdus (fuites, purges du réseau, etc) ;
- 24 fuites réparées ;
- un prix du m³ de 2,91 € (-0,28% par rapport à 2021) ;

Relevés pluviométriques de janvier à novembre



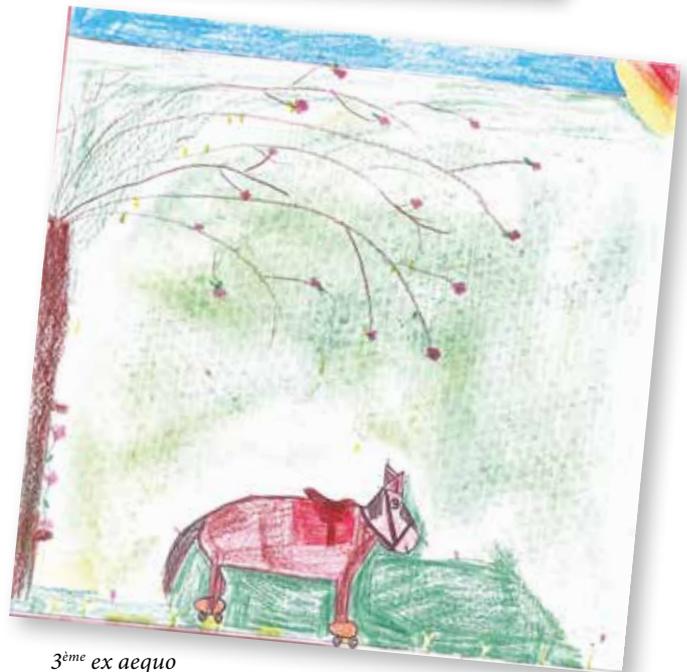
- | | | |
|--------------------|--------------------|----------------------|
| • Janvier : 176 mm | • Mai : 54 mm | • Septembre : 105 mm |
| • Février : 17 mm | • Juin : 42 mm | • Octobre : 143 mm |
| • Mars : 206 mm | • Juillet : 132 mm | • Novembre : 208 mm |
| • Avril : 93 mm | • Août : 66 mm | |



2^{ème} Annabelle CANE LE GALL



1^{er} Ewen COX



3^{ème} ex aequo
Jade Le BOURHIS



3^{ème} ex aequo
Aymeric PASQUET

■ Concours de dessins

La commission travaillant sur l'élaboration du bulletin municipal a lancé en octobre un concours de dessins sur le thème : "comme sur des roulettes" aux habitants de la commune et aux enfants de l'école ; ces derniers ont participé massivement. Le club intergénérationnel a voté pour les plus jolis dessins : vous les trouverez dans ce bulletin. Une récompense attend les trois premiers artistes.

■ Agenda ouvert aux associations

projections des temps forts 2024



- Vendredi 12 janvier : vœux de la municipalité
- 31 mars 2024 : Chasse à l'œuf (comité des fêtes)
- Lundi de Pâques 1^{er} avril : courses cyclistes (comité des courses)
- Mi-mai : vide grenier (au Poher le vent tourne)
- 22 juin 2024 : feu de la St Jean (comité des fêtes)
- Mi-août : vide grenier (au Poher le vent tourne).
- Début juillet : sortie découverte (au Poher le vent tourne).
- début septembre : cochon grillé, DJ (Le hangar de la Croix Neuve)
- 11 novembre : commémoration armistice.

■ Boîte à livres

Elle a élu domicile sous l'abri, place de l'étang. De petite taille, elle s'intègre parfaitement au site. Vous empruntez, déposez des livres ou pas ; vous les ramenez pour que d'autres en profitent. Le turn over d'ouvrages le prouve : elle est petite mais bien vivante !

Merci Sandra et Justine pour votre belle initiative et le suivi de ce projet.



■ L'ALECOB, un outil du territoire à votre service

■ Pour les particuliers :

- Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur ?
- Vous souhaitez améliorer votre confort ou réduire la facture énergétique ?
- Vous envisagez des travaux de rénovation, d'amélioration de votre habitat ?
- Vous vous interrogez sur les dispositifs d'aides, les types d'installations, les matériaux ?

L'Alecob, vous répond au **02 98 99 27 80** ;

par mail : contact@alecob.org

sur RDV ou lors de nos permanences (nous contacter)

- PRIZIAC : de 14h à 17h le 4^{ème} mardi du mois (Mairie)
- GUEMENE SUR SCORFF : de 14 à 17h le 3^{ème} mardi du mois de janvier - avril - juillet - octobre (14, rue Joseph Pères dans la maison France Services)
- CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU : de 9h à 12h le 1^{er} mercredi de chaque mois (6 rue de Morlaix - locaux de la communauté de communes de Haute Cornouaille)
- PLONEVEZ-DU-FAOU : de 9h30 à 12h le 2^{ème} mercredi de chaque mois (Mairie)
- HUELGOAT : de 9h à 12h le 4^{ème} vendredi de chaque mois (12, rue du docteur Jacq)
- ROSTRENEN : de 9h à 12h le 3^{ème} mercredi de chaque mois (mairie)
- SAINT NICOLAS DU PELEM : de 14h à 17h30 le 2^{ème} jeudi du mois (espace Daourit - ancien super U près de l'église)

■ Alerte sur les pratiques déloyales et rénovation énergétique

Le choix de l'entreprise pour vos travaux énergétiques reste de votre responsabilité, seuls les travaux réalisés par une entreprise RGE peuvent bénéficier des aides. (voir site: france-renov.gouv.fr) Les aides sont à demander **avant signature du devis**.

Depuis quelques années, les pratiques déloyales et trompeuses dans le secteur des énergies renouvelables et de la rénovation thermique ont augmenté.

L'ALECOB au travers du dispositif France Rénov' vous guide et vous informe sur les démarches et les aides (rappel : les aides ne sont pas pérennes et évoluent constamment). En cas de litige, vous pouvez le signaler sur Signal.Conso.Gouv.fr ou contacter RéponseConso, au 0809 540 550 (numéro d'appel non surtaxé) ou à DGCCRF - Réponse Conso - B.P.60 - 34935 Montpellier Cedex 9.

PS : le démarchage téléphonique est interdit dans le secteur de la rénovation énergétique, sauf si vous avez déjà un contrat en cours d'exécution avec le professionnel.

La lutte contre la précarité énergétique et l'accès aux droits liés à l'habitat

Votre communauté de communes a décidé de confier à l'ALECOB la mise en œuvre sur le terrain, du programme des Locaux-Moteurs, par un portage pédagogique à domicile.



■ Les offres de transport

Transport Scolaire

Quand et comment s'inscrire ?

L'ensemble des élèves étudiant et résidant sur l'une des communes de Poher communauté est invité à s'inscrire auprès des services de Poher communauté. Les inscriptions sont à réaliser avant la mi-juillet pour chaque nouvelle année scolaire.

Les tarifs sont en fonction du quotient familial des familles.

Les abonnements sont annuels. Il est aussi possible d'acheter des tickets à l'unité (1€) ou en carnets pour une utilisation occasionnelle des transports.

Les lignes régionales : ce sont les lignes de la Région qui permettent le ramassage scolaire sur les communes de Poullaouën, Plounévezel, Cléden-Poher, Kergloff, Saint-Hernin, Motreff, Tréogan, Plévin, Treffrin, Le Moustoir et à destination des établissements.

TaxiCom'

Le transport à la demande

Le service de transport à la demande « Taxicom » fonctionne les :

- Mardi matin : 08h30 - 13h00
- Mercredi après-midi : 13h30 - 18h30
- Jeudi après-midi : 13h30 - 18h30
- Samedi matin : 08h30 - 13h00

Un trajet simple coûte 2 €, un aller-retour 4 €.

L'utilisateur est transporté de son domicile à la destination souhaitée sur le territoire de Poher communauté.

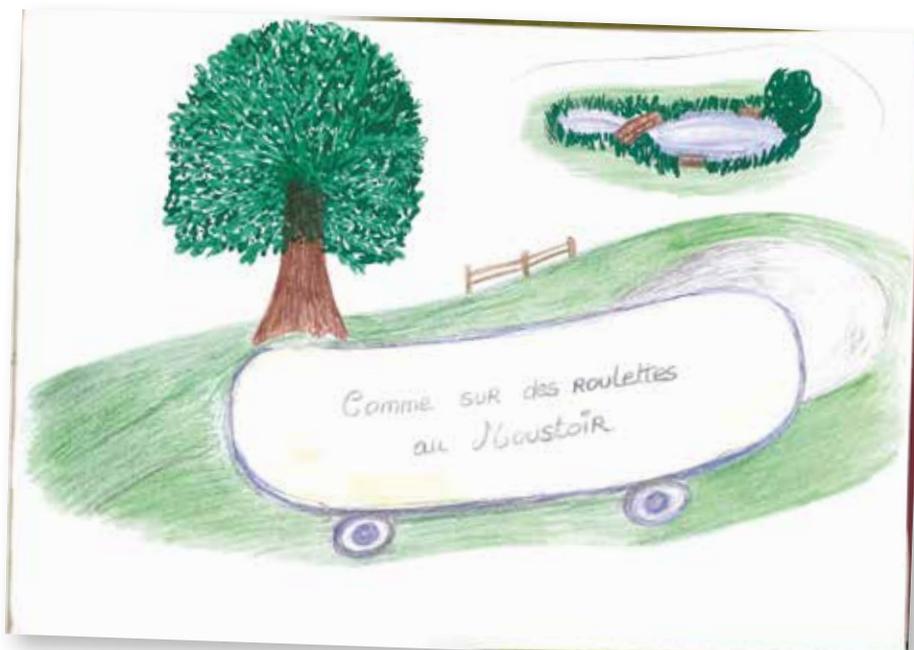
Le service est ouvert à tous (limité aux + de 70 ans pour les résidents carhaisiens).

Le service est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les déplacements sont autorisés dans les limites du territoire communautaire avec une possibilité pour les usagers de se rendre au pôle administratif et médical de Maël-Carhaix ainsi que vers les EHPAD de Trébrivan, Maël-Carhaix, Huelgoat, Gourin Châteauneuf-du-Faou et Plonévez-du-Faou.

Pour utiliser Taxicom, il suffit de réserver au : 02 98 99 38 61.

Le standard téléphonique est ouvert du lundi au vendredi.



BREIZHGO

Le réseau de transport public 100% Bretagne



Le réseau de transport Régional

Un guide des solutions de déplacements est disponible gratuitement en mairie. Retrouvez l'outil pratique korrigo pour calculer vos itinéraires en transports collectifs sur l'application mobibreizh ou sur le site internet www.mobibreizh.bzh

SE DÉPLACER EN TRAIN :

- Ligne Carhaix-Guingamp (n° vert : 0 800 880 562)

SE DÉPLACER EN CAR :

- Ligne 15 Carhaix-Lorient 02 97 01 22 86
- Ligne 20 Carhaix-Loudéac 02 96 68 31 39
- Ligne 35 Carhaix-Châteaulin 02 98 90 88 89
- Ligne 36 Carhaix-Morlaix 02 98 90 88 89
- Ligne 61 Carhaix-Châteaulin-Brest 02 98 90 88 89
- Ligne 62 Carhaix-Châteaulin-Quimper.. 02 98 90 88 89

Les lignes de transport scolaire sont mixtes et peuvent être utilisées par tout usager dans la limite des places disponibles.

Le covoiturage

Le covoiturage est une solution alternative de transport à la voiture individuelle.

Le site OuestGo propose, en partenariat avec l'association éhop, une option covoiturage solidaire pour l'accès à l'emploi. Elle permet aux personnes sans solution de mobilité de se rendre à un travail, une formation, un stage, un entretien d'embauche...

Si vous avez besoin d'un coup de pouce, rendez-vous sur ouestgo.fr ou consultez éhop solidaires au 02 99 35 01 56. Vous pouvez également vous inscrire comme covoitureur solidaire pour proposer une place libre de manière ponctuelle sur ouestgo.fr (disponible également en application mobile).



Poher
communauté



Les navettes vers les plages : POHER PLAGE

Chaque été, Poher communauté prévoit des navettes gratuites à destination des belles plages de la région Bretagne. Les plages proposées sont surveillées, à proximité des commodités (boutiques, restauration, etc.) et jamais loin d'un sentier côtier, ce qui permet à tous de pouvoir bénéficier de la navette par tous les temps. En famille, seul ou entre amis, jeunes et moins jeunes, Poher communauté vous donne rendez-vous chaque mercredi de l'été (juillet/août). Les départs se font depuis la place de l'Eglise (Verdun) à Carhaix.

Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un responsable et il sera demandé aux parents des 12-18 ans de remplir une décharge parentale.

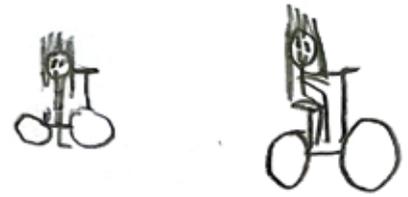
Les navette vers le festival : HEP LE BUS



« VIEILLES CHARRUES »

A chaque édition du festival des vieilles charrues, des navettes gratuites au départ des communes de Poher communauté sont mises en place par Poher communauté. Elles permettent de rapprocher les festivaliers du site l'après-midi et de les ramener durant la nuit.

- Les navettes du Poher : Cléden-Poher, Kergloff, Saint-Hernin, Motreff, Poullaouën, Plounévezel, Treffrin, Tréogan, Plévin et Le Moustoir.
- La navette Ville de Carhaix.
- La navette Camping de la Vallée de l'Hyères.



Se déplacer à Vélo + Wimoov

Aide à l'achat d'un Vélo à assistance électrique

Vous habitez le territoire de Poher communauté et vous envisagez d'acquérir un vélo électrique : la communauté de communes vous accompagne !

L'association Wimoov veut stimuler la mobilité en milieu rural.

Wimoov, implantée à Carhaix, a lancé en 2023 un projet d'envergure, à l'échelle des 11 communes de Poher Communauté. Il consiste à améliorer la mobilité de l'ensemble des habitants, notamment en développant l'offre de services disponibles pour se déplacer.

Le manque de mobilité est une source de privation et de frustration pour beaucoup de Centre-Bretons (loisirs, courses, santé, interactions sociales). Dans le Poher, 1 ménage sur 10 ne possède pas de véhicule, et 1 demandeur d'emploi sur 3 renonce à postuler à cause de difficultés pour se déplacer. Pour ceux qui ont une voiture, le risque de panne et le coût global sont des

préoccupations majeures.

C'est pourquoi Wimoov entend sensibiliser sur le sujet, et porter à la connaissance de la population une palette de solutions, parfois déjà là mais méconnues. Le projet est mené par quatre salariés (photo) qui veulent dans un premier temps mieux faire connaître et utiliser les services existants : Hep le bus, Taxicom, les cars inter-régionaux, le covoiturage (OuestGo)... Le remède miracle n'existe pas ; il faut créer un ensemble cohérent et calibré de dispositifs pour que chacun y trouve son compte.

L'équipe planche avec les élus et services de la communauté

de communes sur la création de nouveaux services reposant par exemple sur la location de véhicules électriques (vélos, scooters, voitures...) ou encore des navettes rurales permettant de faire la liaison entre les communes et Carhaix et de desservir les zones d'emploi.

Pour mettre en avant le thème de la mobilité, l'association multiplie les animations sur le territoire et toutes autres occasions d'échanger avec les habitants, qui ont été consultés dès le lancement du projet pour identifier les besoins. Wimoov est à votre disposition pour tout renseignement concernant les sujets de mobilité et pour recueillir les idées et attentes de chacun.



L'équipe Terr'moov, constituée de Maëla Gourvennec, Hoel Cumunel, Claire Le Goff, Marie Prévost (de gauche à droite).

Pour nous contacter : poher@wimoov.org

Suivez nos activités via le groupe facebook « Terr'moov Poher » ou encore sur Instagram.

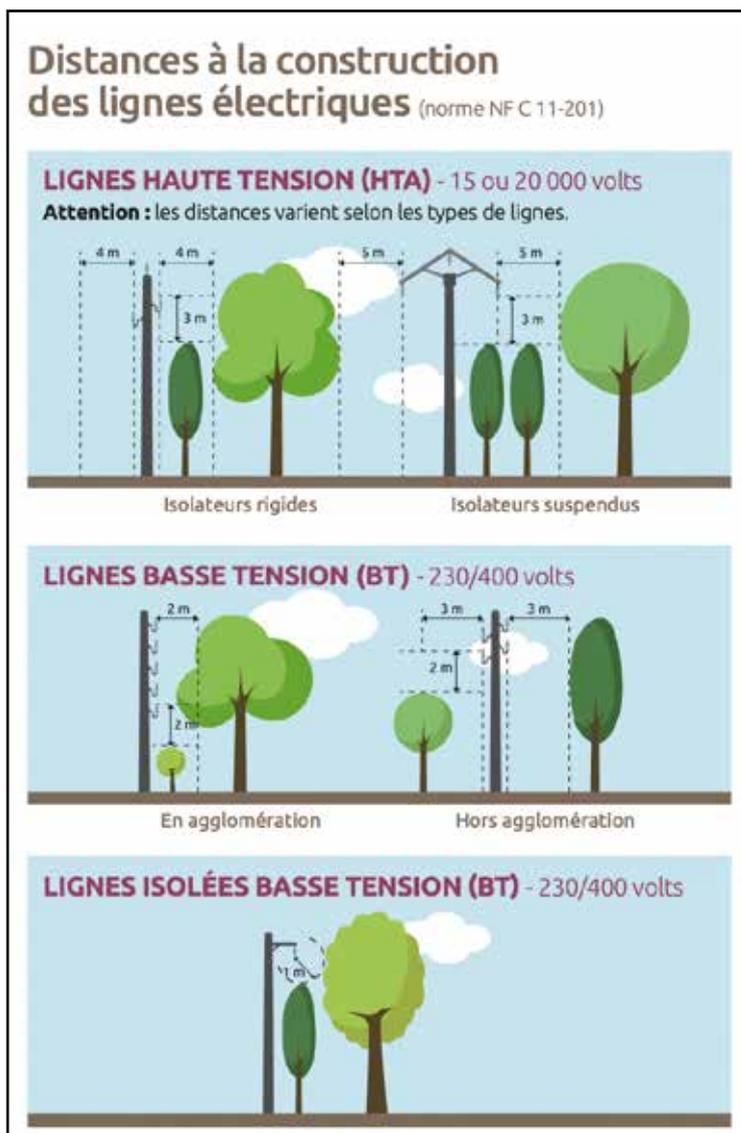
Élagage ENEDIS

L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- ou
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur : www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

« Pour la sécurité de tous, pour éviter des coupures d'électricité »

Règles de sécurité à respecter aux abords des lignes électriques

- > Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé. Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- > Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé. Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service «dépannage» d'Enedis au 09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département.
- > Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.

Si un arbre menace une ligne, prévenir le service «dépannage» d'Enedis.

■ CONSEIL N° 1 :

Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

■ CONSEIL N° 2 :

Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.

■ CONSEIL N° 3 :

Vérifiez que votre assurance «responsabilité civile» prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

100% Fibre : suppression du réseau cuivré en 2026

Une grande page de l'histoire des télécommunications est en train de se tourner.

Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL.

Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique.

Dans ce contexte, Orange (anciennement dénommé « France Telecom ») a annoncé sa volonté de fermer progressivement le réseau télécom cuivre, dont il est le propriétaire.

Cette fermeture ne signifie pas pour autant la fin de la téléphonie fixe et des services utilisés au quotidien (appels téléphoniques, Internet, TV, VOD, streaming, services spéciaux, etc.). L'ensemble

de ces services sont disponibles sur le réseau fibre.

Orange a décidé que LE MOUSTOIR serait l'une des premières communes de Bretagne à passer au 100% fibre. Le réseau doit être définitivement fermé dans la commune en janvier 2026.

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau, vous pouvez d'ores et déjà vous préparer à vous connecter à la fibre.

Si vous êtes toujours connectés au réseau télécom cuivre, vous êtes concernés, y compris si vous avez seulement un service de téléphonie fixe ou que vous utilisez d'autres services : Internet, TV, Vidéo à la Demande (VOD), streaming, services spéciaux, etc. ...

Si tous vos services vous sont déjà fournis via la fibre optique par votre (vos) opérateur(s), vous n'êtes pas concernés par les conséquences de cette fermeture.

Si vous êtes concernés, que devez-vous faire pour continuer à bénéficier de vos services ?

Vous devez vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre. Si vous n'avez aujourd'hui qu'un service de téléphonie fixe et que vous souhaitez conserver uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet, cela est tout à fait possible sur le réseau fibre.

Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet, ou pourrait le faire prochainement. Veillez à faire attention à ces communications.

Assurez-vous également d'être bien en contact avec votre opérateur : des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour au mieux vous proposer des prestations inutiles ou superflues, au pire tenter de vous escroquer.

Recensement JAPD



Secrétariat général pour l'administration
Direction du service national et de la jeunesse – CSNJ BREST

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

QUI ?

- ✓ Tous les français
- ✓ 16 à 25 ans

COMMENT ?

En Mairie :

- ✓ Présentation de la carte nationale d'identité en cours de validité ou tout document justifiant de sa nationalité française et livret de famille

Votre situation évolue ?

- DEMEMAGEMENT/CHANGEMENT ETABLISSEMENT SCOLAIRE/AUTRE...
1. Assurez-vous que la réponse ne se trouve pas sur votre **espace majdc.fr**
 2. Espace FAQ : <http://presaje.sga.defense.gouv.fr/faq>
 3. CHATBOT : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>
 4. Contacter le Centre du service national et de la jeunesse de BREST

PARCOURS DE RECENSEMENT



CONTACT

Centre du service national et de la jeunesse (CSNJ) de BREST

Par courrier : BCRM Centre du service national et de la jeunesse CC 81 29240 BREST cedex 9

Par e-mail : csnj-brest.trait.fct@intra.def.gouv.fr

Par téléphone : 09 70 84 51 51 (appel non surtaxé)
Du lundi au jeudi : 09h00-12h00 ; 13h30-16h30
Vendredi : 09h00-12h00 ; 13h30-15h30



■ Contacts services publics

■ C.A.F

Sur rendez-vous à la maison de l'enfance de Rostrenen. Les rendez-vous sont à prendre au 32 30 ou via son compte internet CAF

■ Centre médico-psychologique & Centre médico-psychologique spécialisé Addictologie

35 rue Olivier Perrin - 22110 ROSTRENEN
Tél. : 02 96 57 40 65

■ MSAP Maël- Carhaix

La Poste - 22340 Maël-Carhaix
Les jeudis de 9h à 12h

■ CLAJ

Accueille les enfants de 11 à 17 ans
Tél. : 02 98 93 18 77

■ Service aide à domicile du Corong

Tél. : 02 96 24 71 61

■ Service social du conseil départemental

L'assistante sociale du secteur vous recevra à Rostrenen ou à Maël-Carhaix, se déplacera soit à votre domicile ou en mairie sur rendez-vous.
Maison du département
6 bis rue Joseph Pennec BP 7 - 22110 Rostrenen
Tél. : 02 96 57 44 00

■ D.D.E

Tél. : 02 96 29 00 27

■ Maison de l'Enfance

Tél. : 02 98 99 38 70
Accueille les enfants de 3 à 12 ans les mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 18h30

■ Hôpital de Carhaix

Tél. : 02 98 99 20 20

■ Maison Médicale de Garde

Avec pour mission de désengorger le service des Urgences de l'Hôpital, elle accueille le public le samedi de 12h à 20h et le dimanche de 8h à 20h. Accès par l'intermédiaire du 15 ou directement à l'Hôpital de Carhaix

■ Poher Communauté

Maison des Services au public - 29270 Carhaix
Tél. : 02 98 99 48 00

■ Mission locale du Centre Ouest Bretagne

BP 220 - 36 rue de l'église - Carhaix 29834
Les rendez-vous sont à prendre à la mission locale de Carhaix avec possibilité de rencontre à Rostrenen.

■ Pôle Emploi

1 rue Kerven - 29270 Carhaix
Tél. : 02 98 99 18 63

■ Trésor Public

Rostrenen
Tél. : 02 96 29 01 39

■ Numéros d'urgence

<p>15 SAMU</p> <p>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de soins.</p>	<p>17 POLICE SECOURS</p> <p>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.</p>	<p>18 SAPEURS-POMPIERS</p> <p>Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.</p>
<p>112 NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.</p>	<p>LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE</p> <p>SAPEURS-POMPIERS 112 ET 20124 POLICE SECOURS 17 SAMU 15</p>	<p>114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p> <p>Accessible par visioconférence, vidéo, SMS et fax pour contacter le 15, 17 et 18. Application "Urgence 114" disponible sur iOS et Android.</p>
<p>3117</p> <p>Pour signaler par téléphone une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.</p>	<p>3919</p> <p>Chantage, humiliation, injures, menaces... Les femmes victimes de violence peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.</p>	<p>119</p> <p>Numéro d'urgence dédié aux enfants en danger, victimes de violences physiques ou psychologiques.</p>
<p>31117</p> <p>Pour signaler par SMS une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.</p>	<p>115</p> <p>Numéro du SAMU social, vient en aide aux personnes sans abri et en grande difficulté sociale.</p>	<p>116 000</p> <p>Numéro d'urgence en cas de disparition d'enfants. Il a pour mission d'écouter et soutenir les familles d'enfants disparus.</p>

NUMÉRO NATIONAL DE PRÉVENTION DU SUICIDE

3114

Écoute professionnelle et confidentielle
24h/24 - 7j/7
Appel gratuit

www.3114.fr

MINISTÈRE DES SOLIDAIRES ET DE LA SANTÉ



■ Vœux de la municipalité

Les Vœux auront lieu le vendredi 12 janvier
à 19h à la salle des fêtes.
L'ensemble de l'équipe municipale vous y invite
autour d'un cocktail dînatoire.

L'équipe municipale

LE MOUSTOIR



Mairie du Moustoir
Le bourg 22340 Le Moustoir
www.lemoustoir22.fr